

RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE DES SERVICES PUBLICS

EAU POTABLE - ANNEE 2018



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE

*Peyre Souille – 514 route de Nailloux – 31560 MONTGEARD
www.speha.fr Tél : 05 34 66 71 20*

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	4
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3 COMPETENCES LIEE AU SERVICE :.....	4
1.4 PERIMETRE DU SYNDICAT	4
1.5 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	6
1.6 CONVENTIONS D'IMPORT ET (OU) D'EXPORT	7
1.7 NOMBRE D'ABONNEMENTS	7
1.8 LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS).....	9
1.9 RESERVOIRS ET CHATEAUX D'EAU	10
1.10 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	11
1.11 PRODUCTION.....	11
1.12 JOUR DE POINTE EN PRODUCTION.....	12
1.13 PERTE EN EAU POUR PRODUCTION	12
1.14 CONSOMMATION DE REACTIF EN PRODUCTION	12
2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	13
2.1 MODALITES DE FACTURATION.....	13
2.2 LE TARIF	13
2.2 FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET AUTRES PRESTATIONS.....	13
2.3 DELIBERATIONS FIXANT LES TARIFS.....	14
2.4 FACTURE D'EAU « TYPE »	14
2.5 NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT	14
2.6 RECETTES.....	15
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE	17
3.1 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	17
3.2 QUALITE DE L'EAU - RESEAUX.....	17
3.3 QUALITE DE L'EAU - USINE	18
3.4 QUALITE DE L'EAU - AUTOCONTROLE USINE	19
3.5 QUALITE DE L'EAU - ALUMINIUM MP	20
3.6 VOLUMES PRODUIT, ACHETE, VENDU / RENDEMENT DU RESEAU.....	21
3.6-1 Récapitulatif des différents volumes.....	21
3.6-2 Achats d'eaux traitées - V2 (Importations)	21
3.6-3 Volumes vendus à d'autres collectivités - V3 (Exportations).....	21
3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice - V7.....	22
3.6-5 Autres volumes non comptabilisé - V8 & V9.....	22
3.6-6 Rendement du réseau de distribution	22
3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés.....	23
3.6-8 Indice linéaire de pertes en réseau.....	23
3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	23
3.7 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX AF.....	24
4. TRAVAUX ET FINANCEMENT	25
4.1 BRANCHEMENTS EN PLOMB.....	25
4.2 TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS REALISES	26
4.3 INTERVENTIONS SUR LE RESEAU.....	27
4.4 INTERVENTIONS ELECTROMECHANIQUE SUR LE RESEAU ET SUR L'USINE MP.....	29
4.5 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	32
4.6 AMORTISSEMENTS.....	32
4.7 PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX.....	33
5. ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	33

LE SPEHA en quelques chiffres

PERIMETRE DU SERVICE

- **45** Communes – Terres du Lauragais (17 communes) + 28 communes
- **17 164** abonnés (16 941 en 2017)
- **37 193** habitants
- **3** Collectivités achètent de l'eau en gros le SMEA31, le SMDEA09 et AUTERIVE

PRODUCTION STOCKAGE ET DISTRIBUTION

- **2.63 Mm³** d'eau potable produits à partir de l'usine André MERIC
- **1 334 km** de réseau de distribution d'eau potable
- **33** réservoirs d'eau pour un volume total de **20 300 m³**
- Rendement du réseau : **80,84 %** (79.83% en 2017)

CONSOMMATION

- **1,86 Mm³** d'eau potable comptabilisé (1,88 en 2017)
- **109 m³/an** : consommation moyenne d'eau par abonné et par an (111 en 2017)
- **223** nouveaux abonnés

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

- **79** analyses bactériologiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine
- **0** analyses bactériologiques non conforme aux limites de qualité
- **78** analyses physico-chimiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine
- **9** analyses physico-chimiques non conformes : 2 équilibres calco-carboniques, 1 plomb, 2 conductivité et 4 températures
- **1** analyse physico-chimique non conforme : 1 esa-métolachlore (voir rapports ARS joint)

RIX DE L'EAU POTABLE (hors assainissement)

Prix TTC du m³ basé sur une consommation annuelle de 120 m³ :

- **2,305 € TTC / m³**
- facture moyenne de **276,62 €TTC** pour 120 m³

TRAVAUX

- **945 000 € HT** dans le cadre de marché (556 000 € en 2017)
- **35 000 € HT** de travaux en régie (43 000 € en 2017)
- **4,14 km** de conduites posées (7.2 km en 2017)

PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la dissolution du SPPE et à la fusion du SIECHA et du SIERGA, la totalité de la compétence Eau Potable (Production – Transfert Stockage – Distribution) est assurée le SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège).

1. Caractérisation technique du service

1.1 Organisation administrative

Le SPEHA a été créé le 1^{er} janvier 2017 par la dissolution du SPPE et la fusion des SIECHA (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers Ariège) et SIERGA (Syndicat Intercommunal des Eaux DE LA Rive Gauche de l'Ariège).

A sa création, le SPEHA était un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Par arrêté inter préfectoral avec effet au 30 décembre 2017, la Communauté de Communes Terres du Lauragais a pris la compétence Eau Potable transformant de fait le SPEHA en Syndicat Mixte Fermé.

1.2 Mode de gestion du service

Le mode de gestion du SPEHA est la régie

1.3 Compétences liée au service :

Le SPEHA assure sur son périmètre l'ensemble de la compétence Eau Potable soit :

- La production,
- Le transport et le stockage
- La distribution.

Le SPEHA a adopté un règlement de service opposable aux abonnés le 22 juin 2017.

Le SPEHA n'a pas de Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui est obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

1.4 Périmètre du Syndicat

Depuis le 30 décembre 2017, le périmètre Syndical est ainsi composé :

Département de la Haute Garonne :

- **La Communauté de communes des Terres du Lauragais (TDL)** en représentation-substitution des communes d'Aignes, Beateville, Caignac, Calmont, Gardouch, Gibel, Lagarde, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgeard, Nailloux, Renneville, Saint-Léon, Seyre et Vieilleville ;
- **Les communes** d'Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labruyère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Marliac, Maussac, Miremont, et Puydaniel.

Département de l'Ariège :

Les communes de Brie, Canté, Durfort, Esplas, Justiniac, Labatut, Lissac, Mazères, Saint-Martin-d'Oydes, Saint-Quirc et Villeneuve-du-Latou.



La compétence du syndicat s'exerce sur une partie du territoire des communes :

- AUTERIVE : Haut de la commune, quartier Saint-Paul, quartier Saint-Pierre d'en Haut et quartier Picorel,
- BRIE : toute la commune hormis la partie après le cimetière,
- DURFORT : toute la commune hormis l'autre côté de la D 626 a,
- SAINT-MARTIN-D'OYDES : lieu-dit « Le Gat », « Maffre », « Merigou », « Le Bourdot », « Tokomy », « Rieume » et « Cruchet »,
- VILLENEUVE-DU-LATOU : lieu-dit « La Boutigue » et « La Graousse ».

Pour la communauté de communes et les autres communes membres, la compétence du syndicat s'exerce sur l'ensemble du territoire.

Le service alimente également des abonnés de communes non adhérentes :

Commune	NOMBRE ABONNES
SAINT SULPICE SUR LEZE	2
SAINT YBARS	38
SAVERDUN	44 (+2)

Historiquement, quelques écarts de communes de notre territoire sont alimentés par des syndicats voisins.

1.5 Estimation de la population desservie

Le SPEHA dessert 37 193 habitants ainsi répartis :

Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	En rouge = population corrigée par rapport au nombre d'abonnés	Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	En rouge = population corrigée par rapport au nombre d'abonnés
AIGNES	145	255	LAGARDELLE SUR LEZE	1 291	3 036
AURAGNE	201	434	LAGRACE DIEU	228	588
AURIBAIL	90	212	LISSAC	131	250
AUTERIVE	697	1 422	MARLIAC	77	138
BEAUMONT SUR LEZE	707	1 591	MAURESSAC	204	517
BEAUTEVILLE	87	178	MAUVAISIN	123	246
BRIE	91	223	MAZERES	2 011	3 964
CAIGNAC	187	324	MIREMONT	1 024	2 469
CALMONT	1 164	2 411	MONESTROL	32	67
CANTE	118	213	MONTCLAR LGS	99	245
CAUJAC	397	848	MONTESQUIEU LGS	470	976
CINTEGABELLE	1 468	2 960	MONTGEARD	257	486
DURFORT	62	115	NAILLOUX	1 524	3 858
ESPERCE	157	257	PUYDANIEL	259	499
ESPLAS	61	108	RENNEVILLE	210	555
GAILLAC TOULZA	507	1 270	SAINT LEON	529	1 270
GARDOUCH	637	1 281	SAINT MARTIN D OYDES	10	16
GIBEL	197	362	SAINT QUIRC	180	382
GRAZAC	314	584	SAINT SULPICE SUR LEZE	2	5
GREPIAC	470	1 012	SAINT YBARS	38	65
JUSTINIAC	33	53	SAVERDUN	44	97
LABATUT	78	176	SEYRE	66	134
LABRUYERE DORSA	123	283	VIEILLEVIGNE	149	335
LAGARDE	210	412	VILLENEUVE DU LATOU	5	11
TOTAL	17 164	37 193	Proportion / Abonnés	Proportion / Population	
HAUTE GARONNE	14 302	31 520	83,33%	84,75%	
ARIEGE	2 862	5 673	16,67%	15,25%	

Pour les communes (en rouge) dont la desserte est partielle la population a été calculée en partant de la population totale proratisée par rapport au nombre d'abonnés.

1.6 Conventions d'import et (ou) d'export

Le SPEHA achète de l'eau au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA31) pour alimenter quelques branchements de la commune de Montesquieu-Lauragais.

Il vend de l'eau potable à travers des compteurs généraux :

- Au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA09) depuis le réseau de Gaillac-Toulza,
- Au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA31) pour les communes d'Ayguesvives et de Montgiscard (quelques branchements) membres du SICOVAL,
- A la commune d'Auterive pour le réseau du centre ville.

1.7 Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés	Au 31/12/2018
- abonnés domestiques	16 764
- abonnés non domestiques	400
Total des abonnés	17 164

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La répartition des abonnés par commune est la suivante:

Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	Variation en %	Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Variation en %
AIGNES	145	145	0,00%	LAGARDELLE SUR LEZE	1 245	1 291	3,69%
AURAGNE	199	201	1,01%	LAGRACE DIEU	226	228	0,88%
AURIBAIL	90	90	0,00%	LISSAC	130	131	0,77%
AUTERIVE	696	697	0,14%	MARLIAC	76	77	1,32%
BEAUMONT SUR LEZE	698	707	1,29%	MAURESSAC	202	204	0,99%
BEAUTEVILLE	86	87	1,16%	MAUVAISIN	123	123	0,00%
BRIE	93	91	-2,15%	MAZERES	1 985	2 011	1,31%
CAIGNAC	186	187	0,54%	MIREMONT	1 004	1 024	1,99%
CALMONT	1152	1164	1,04%	MONESTROL	32	32	0,00%
CANTE	118	118	0,00%	MONTCLAR LAURAGAIS	99	99	0,00%
CAUJAC	393	397	1,02%	MONTESQUIEU LAURAGAIS	464	470	1,29%
CINTEGABELLE	1439	1468	2,02%	MONTGEARD	253	257	1,58%
DURFORT	60	62	3,33%	NAILLOUX	1 512	1 524	0,79%
ESPERCE	156	157	0,64%	PUYDANIEL	255	259	1,57%
ESPLAS	60	61	1,67%	RENNEVILLE	210	210	0,00%
GAILLAC-TOULZA	502	507	1,00%	SAINT LEON	521	529	1,54%
GARDOUCH	632	637	0,79%	SAINT MARTIN D'OYDES	10	10	0,00%
GIBEL	195	197	1,03%	SAINT QUIRC	180	180	0,00%
GRAZAC	307	314	2,28%	SAINT SULPICE	2	2	0,00%
GREPIAC	465	470	1,08%	SAINT YBARS	38	38	0,00%
JUSTINIAC	33	33	0,00%	SAVERDUN	42	44	4,76%
LABATUT	78	78	0,00%	SEYRE	66	66	0,00%
LABRUYERE DORSA	122	123	0,82%	VIEILLEVIGNE	149	149	0,00%
LAGARDE	207	210	1,45%	VILLENEUVE DU LATOU	5	5	0,00%
TOTAL	16 941	17 164	1,32%				

1.8 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de :

1 331,72 kilomètres au 31 décembre de l'année 2018 ainsi répartis :

PAR MATERIAUX			PAR ANNEE		
	LONGUEUR (m)	POURCENTAGE		LONGUEUR (m)	POURCENTAGE
Fonte	474 582,75	35,57	Année ≤ 1960	40 746,54	3,05
PVC	799 313,80	60,15	1961 ≤ Année ≤ 1970	509 911,21	38,22
PEHD	28 612,04	2	1971 ≤ Année ≤ 1980	106 684,80	8,00
Acier	1 636,47	0,11	1981 ≤ Année ≤ 1990	66 354,70	4,97
Centriflex	2 431,57	0,13	1991 ≤ Année ≤ 2000	111 048,94	8,32
Amiante-ciment	11 911,69	0,9	2001 ≤ Année ≤ 2010	89 617,13	6,72
Inox	115,39	0	Année ≥ 2010	58997,6	4,42
Non renseigné	15 475,17	1,14	Non renseigné	350 717,93	26,29
TOTAL	1 334 078,88	100	TOTAL	1 334 078,85	100

PAR DIAMETRE en mètre de réseau			
DIAMETRE	Fonte	Acier	AMIANTE-CIMENT
Ø 400 mm	18 246,70		
Ø 350 mm	2 180,10		
Ø 300 mm	18 953,47	1 044,00	
Ø 250 mm	11 967,48		
Ø 200 mm	65 844,52	409,74	
Ø 175 mm	11 516,77		504,59
Ø 150 mm	91 158,90	8,68	4 096,98
Ø 125 mm	78 201,50	168,86	3 519,53
Ø 100 mm	127 461,36	5,39	1 661,98
Ø 80 mm	32 497,03		719,86
Ø ≤ 60 mm	15 125,58		1 408,74
Non renseigné	1 429,36		
TOTAL	474 582,77	1 636,67	11 911,68
DIAMETRE	PVC	PEHD	CENTRIFLEX
Ø 200 mm	31,69		
Ø 160 mm	220,72	1 227,43	
Ø 140 mm	4601,34		
Ø 125 mm	6608,16	56	
Ø 110 mm	34612,03	5,46	
Ø 100 mm	656,18		
Ø 90 mm	57456,03	181,79	
Ø 75 mm	79732,73	525,43	
Ø 63 mm	159657,6	513,3	
Ø 50 mm	156407,85	12 555,15	1 927,67
Ø ≤ 40 mm	243278,27	13 464,81	426,78

Non renseigné	56051,18	82,66	77,11
TOTAL	799 313,78	28 612,03	2 431,56
DIAMETRE	INOX		
Ø 273 mm	27,88		
Ø 200 mm	20,49		
Ø 125 mm	6,78		
Ø 80 mm	10,55		
Non renseigné	106,81		
TOTAL	172,51		
TOTAL MATERIAU INCONNU	15 417,85		
TOTAL GENERAL	1 334 078,85		

1.9 Réservoirs et Châteaux d'Eau

Réservoir	Commune	Capacité en m ³	Type
Noé	Aignes	2 000	Château d'Eau
Jouany	Aignes	2 000	Château d'Eau
Le Château	Aignes	200	Château d'Eau
Aberjou	Auragne	200	Château d'Eau
Tamare	Beaumont sur Lèze	300	Château d'Eau
Cadeau	Cintegabelle	150	Château d'Eau
Hameau de Picarrou	Cintegabelle	200	Château d'Eau
Pépic	Durfort	200	Château d'Eau
Esperce	Esperce	300	Château d'Eau
Louise	Gaillac-Toulza	1 000	Château d'Eau
Village	Lagarde	150	Château d'Eau
Rue Grosse	Lagardelle sur Lèze	300	Château d'Eau
Route de Beaumont	Miremont	700	Château d'Eau
Le Moulin	Montesquieu	150	Château d'Eau
Laborie	Nailloux	300	Château d'Eau
Lanoux	Renneville	150	Château d'Eau
Les Potences	Saint-Léon	200	Château d'Eau
Auribail	Auribail	2 000	Semi-enterré
Sicardou	Auterive	1 000	Semi-enterré
Mouzens	Auterive	200	Semi-enterré
Le Bési	Beaumont sur Lèze	200	Semi-enterré
Cante	Cante	200	Semi-enterré
Crous de Gats	Cintegabelle	1 000	Semi-enterré
Marquet, route de Saint-Julien	Gaillac-Toulza	500	Semi-enterré

Chemin d'Esperce	Gaillac-Toulza	300	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	1 000	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	2 000	Semi-enterré
Gazignol	Gardouch	300	Semi-enterré
Claverie	Gibel	200	Semi-enterré
Grazac	Grazac	200	Semi-enterré
Lagrâce-Dieu	Lagrâce-Dieu	200	Semi-enterré
Millet	Mazères	1 000	Semi-enterré
Laborie	Montgeard	1 500	Semi-enterré
33 ouvrages	Volume TOTAL	20 300	

Notons ici que par rapport à l'année 2017, le réservoir semi-enterré de Calmont village d'une capacité de 300 m³ a été désaffecté.

1.10 Prélèvement sur les ressources en eau

Le service a 2 ressources.

	Type de ressource et implantation	Débit nominal m ³ / heure pendant 20 heures (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2017 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2018 m ³
1	Rivière Ariège - Lieu-dit « Grande plaine de Bessac » à CINTEGABELLE	1 083	2 210 755	2 544 457
2	Rivière l'Hers-Vif - Lieu-dit « Tiremal » à CALMONT	1 083	636 947	270 185
Total des prélèvements			2 847 702	2 814 642

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP

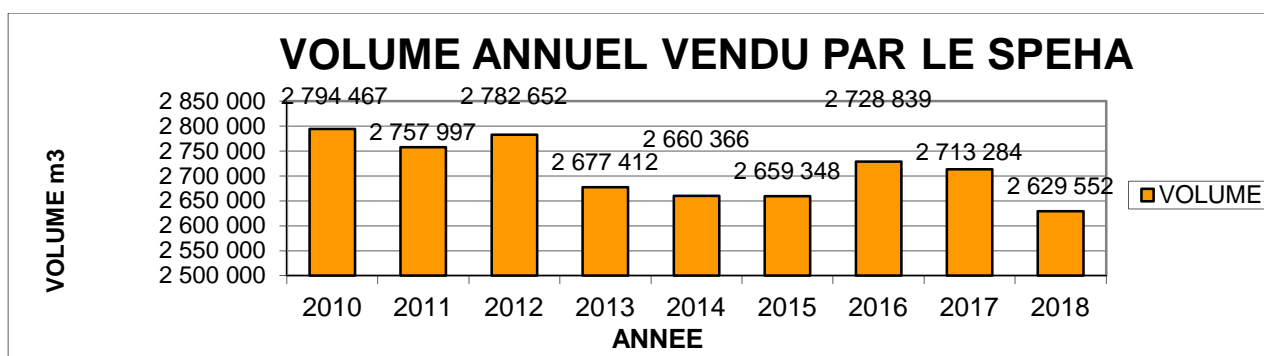
1.11 Production

Le service possède une usine de production, l'usine André MERIC.

Le volume produit (V1) en 2018 est de 2 629 552 m³

Pour mémoire, ci-dessous l'historique des volumes produits :

ANNEE	2016	2017	2018
VOLUME	2 728 839	2 713 284	2 629 552



1.12 Jour de pointe en production

L'usine a une capacité de production de 20 000 m³ / jour.

En 2018, le besoin maximum sur un jour a été de 12 019 m³.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des jours de pointe de l'usine :

HISTORIQUE JOURS DE POINTE		
ANNEE	m3 / jour	Date
2010	11 686	11-juil.
2011	11 376	29-mai
2012	12 116	25-juil.
2013	11 348	04-août
2014	10 581	21-juin
2015	12 119	5-juil.
2016	11 234	26-sept.
2017	12 019	23-juin
2 018	11 193	25-juin

1.13 Perte en eau pour production

Ce point est essentiel pour maîtriser les coûts de production.

Le constructeur de l'usine donne une de perte pour production supérieure à 11 %

En 2018, cette perte optimisée depuis la mise en service de l'usine est de **6.58 %**

1.14 Consommation de réactif en production

Les réactifs représentent également une composante des coûts de production.

Le tableau ci-après reprend la consommation des réactifs des trois dernières années.

SYNTHESE CONSOMMATION REACTIFS 2018					
Produit	Quantité (tonne)	Volumes exhauré	Taux traitement 2018 (g/m3)	Taux traitement 2017 (g/m3)	Taux traitement 2016 (g/m3)
CO2	69	2 814 642	24,51	16,99	22,58
CHAUX	80,318	2 814 642	28,54	25,67	21,97
Coagulant	67,004	2 814 642	23,81	23,64	23,17
POLYMERE (EAU)	0,75	2 814 642	0,27	0,23	0,16
Chlore	3,332	2 629 552	1,27	1,25	1,27

L'augmentation significative du taux de chaux est due à l'abandon plusieurs mois par an de la ressource « Hers Vif » en raison du risque de pollution par le métolachlore et ses métabolites.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1 Modalités de facturation

Depuis l'année 2017, La facturation est semestrielle. Chacune de vos factures comprendra 50 % de l'abonnement et :

- Pour l'une, la consommation réelle d'eau (ou une estimation si votre compteur n'a pas pu être relevé) déduction faite de votre dernière estimation,
- Pour l'autre, une estimation correspondant à 40% de la consommation facturée l'année précédente.

2.2 Le tarif

Les tarifs appliqués en 2017 ont été voté par les Syndicats SIECHA et SIERGA avant la fusion. L'année 2018 a vu l'application d'un tarif unique :

TARIF 2018 VOTE LE 22 MARS 2017

Tarifs SPEHA		Exercice 2018
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT / an)	diamètre 15 ou 20 mm / an	57,00
	diamètre 32 mm / an	67,00
Part proportionnelle (€ HT / m ³)	m ³	1,38
Autre	Tarification fuite (€ HT / m ³)	0,42
Taxes et redevances		
Taxes	Taux de TVA	5,50%
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,330

2.2 Frais d'accès au service et autres prestations

L'année 2018 a vu l'abandon des frais pour « gestion abonnés » et l'instauration de frais de dossiers pour les mutations (changement de locataire ou de propriétaire).

Le montant de ces frais est de 30,00 € HT.

Les branchements font l'objet d'un devis calculé à partir de la grille tarifaire du SPEHA voté par la délibération n° 57-2017 du Conseil Syndical du 14 décembre 2017.

2.3 Délibérations fixant les tarifs

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2018 sont les suivantes :

- Délibération du 22 mars 2017 effective à compter du 01/01/2018 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 14 décembre 2017 effective à compter du 01/01/2018 fixant la grille tarifaire applicable pour la réalisation des branchements et autres travaux.

2.4 Facture d'eau « type »

Les tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont pour l'année 2018:

Tarifs SPEHA - Facture type pour 120 m ³		Exercice 2018
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)	diamètre 15 ou 20 mm/an	57
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	120 m ³	1,38
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité		222,6
Taxes et redevances		
Redevances et taxes	Pollution domestique (Agence de l'Eau) 0,33 € HT. / m ³	39,6
	TVA à 5,5 %	14,42
Total		276,62
PRIX TTC au m³		2,305

2.5 Nouveau moyen de paiement

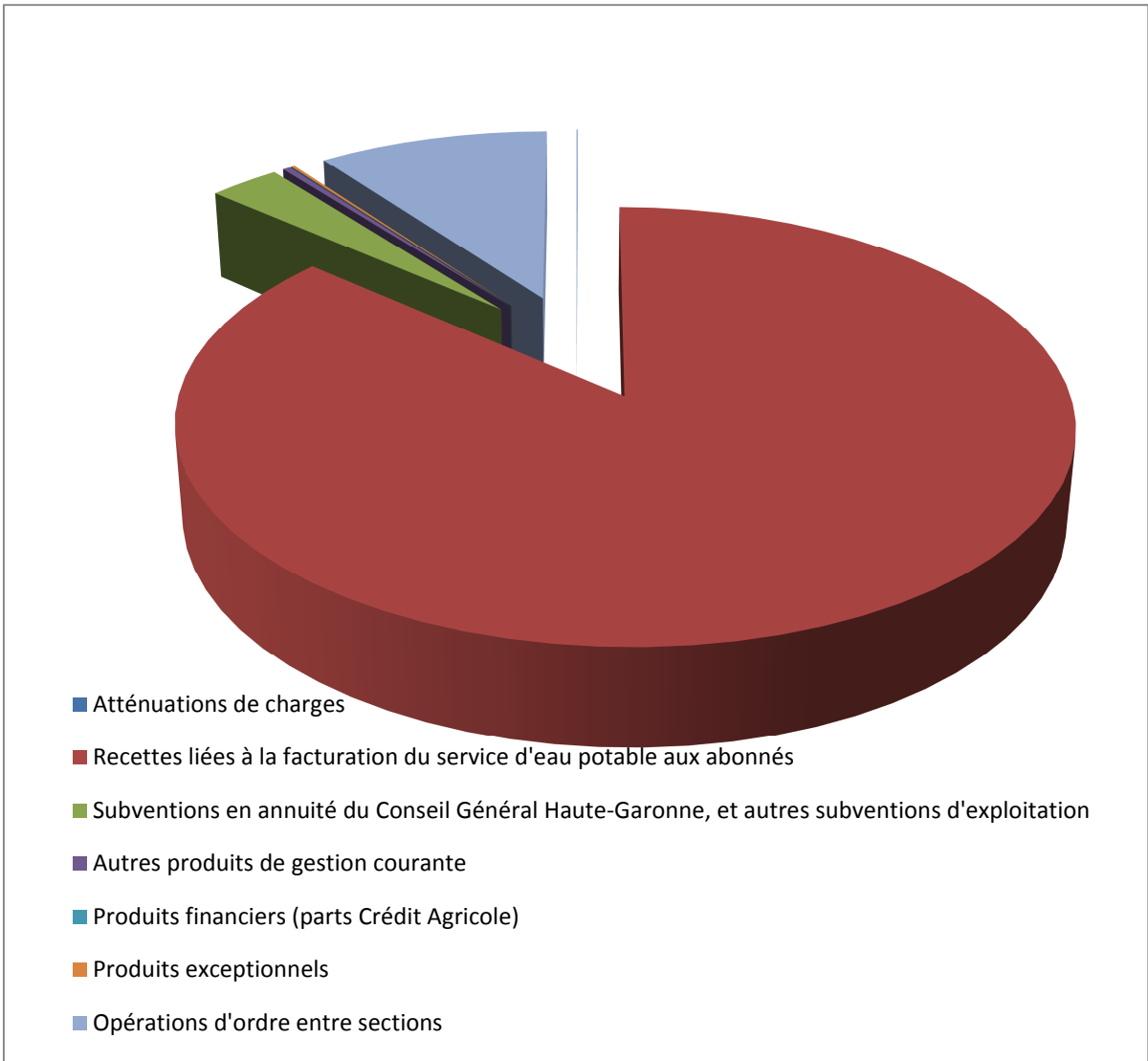
En 2017 a été mis en place un nouveau mode de paiement accessible sur internet : Pour cela, connectez-vous au site <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

Cette pratique s'est avérée effective à partir de L'exercice 2018

2.6 Recettes

Les recettes du service sont résumées dans le tableau ci-après :

Type de recettes	Exercice 2017	Exercice 2018	Variation
Atténuations de charges	11 107,45	1 677,78	-84,90%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur matières premières	0,00	28,24	
Rabais, remises et ristournes obtenus sur services	846,84	0,00	-100,00%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur marchandises	486,18	514,91	5,91%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00	877,68	
Remboursements sur rémunérations du personnel	7 037,00	256,95	-96,35%
Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	2 737,43	0,00	-100,00%
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	5 470 256,05	4 587 371,17	-16,14%
dont vente d'eau domestique et non domestique	3 005 105,67	2 491 710,06	-17,08%
dont abonnement annuel	1 317 953,74	1 061 755,55	-19,44%
autres ventes eau	174 735,68	164 748,23	
dont pollution domestique (Agence de l'Eau)	667 289,84	584 922,14	-12,34%
Pose de compteurs et branchements	240 578,49	205 253,01	-14,68%
Frais de gestion locataire, frais résiliation et remise en service	8 207,83	21 217,20	158,50%
Locations diverses (antennes)	34 003,66	34 486,91	1,42%
Autres produits (panneaux photovoltaïques)	22 381,14	23 278,07	4,01%
Subventions en annuité du Conseil Général Haute-Garonne, et autres subventions d'exploitation	127 586,50	163 018,48	27,77%
Autres produits de gestion courante	23 790,95	17 409,82	-26,82%
Revenus des immeubles non affectés à des activités (Colaur Sud)	11 864,32	0,00	-100,00%
Remboursement affranchissement facturation et trop versé	11 926,63	17 409,82	45,97%
Produits financiers (parts Crédit Agricole)	1 927,50	1 028,91	-46,62%
Produits exceptionnels	88 596,57	7 967,94	-91,01%
Dégrèvement d'impôts	0,00	99,00	
Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	4 177,50	7 448,20	78,29%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	588,04	170,68	
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	
Autres produits exceptionnels	83 831,03	250,06	-99,70%
Opérations d'ordre entre sections	473 080,01	531 623,47	12,37%
Travaux en régie	42 857,65	34 668,95	-19,11%
Quote-part des subventions virées au résultat	430 222,36	496 954,52	15,51%
Total	6 196 345,03	5 310 097,57	-14,30%



3. Indicateurs de performance

3.1 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

00%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2018, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80 %**.

3.2 Qualité de l'eau – Réseaux

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de Santé (l'A.R.S.) et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non-conformes} \times 100}{\text{nombre de prélèvements réalisés}}$$

Agence Régionale de Santé de la Haute-Garonne

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique

Analyses	Taux de conformité exercice 2017	Taux de conformité exercice 2018
Microbiologie (P101.1) – 67 prélèvements en 2018	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P201.1) – 66 Prélèvements en 2018	96.72 %	89.40 %

Agence Régionale de Santé de l'Ariège (Mazères) – 11 prélèvements

Analyses	Taux de conformité exercice 2017	Taux de conformité exercice 2018
Microbiologie (P101.1) – 11 prélèvements en 2018	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P201.1) – 11 Prélèvements en 2018	100 %	100 %

Les paramètres physico-chimiques non conformes concernent :

- une analyse du plomb sur un branchement à Cintegabelle. L'analyse de contrôle a été négative. La partie publique du branchement est en PVC.
- La température contrôlée en quatre points du réseau à 26° (valeur limite 25°) le 8 aout.
- La conductivité mesurée à 177 et 199 (valeur limite >200)

3.3 Qualité de l'eau - Usine

Dans le cadre du contrôle réglementaire, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) de la Haute Garonne a effectué 18 prélèvements dont 6 sur les eaux brutes.

Dans ce cadre 3 166 paramètres ont été analysés. (1 794 sur l'Eau Brute et 1 372 sur l'Eau Traitée)
Les synthèses de ces contrôles est portée ci-dessous :

SYNTHESE DU CONTROLE REGLEMENTAIRE - ANNEE 2018

	DATE	EAUX BRUTES			EAUX TRAITEES		
		NB PARAM	NC	PARAM NC	NB PARAM	NC	PARAM NC
JANVIER	09/01/2018				291	2	équilibre calco-carbonique, ESA métolachlore
FÉVRIER	15/02/2018	299	1	DCO	40		
MARS	08/03/2018				24		
AVRIL	03/04/2018	299			291	1	équilibre calco-carbonique
MAI	03/05/2018				24		
JUIN	05/06/2018	299	1	DCO	24		
JUILLET	03/07/2018				291		
AOÛT	07/08/2018	299	1	Température	24		
SEPTEMBRE	11/09/2018				24		
OCTOBRE	09/10/2018	299			291		
NOVEMBRE	08/11/2018				24		
DÉCEMBRE	05/12/2018	299			24		

Nous avons observé :

- Sur l'eau brute deux non conformités sur le paramètre DCO (demande chimique en oxygène) et un sur la température

Sur l'eau traitée

- deux non-conformités ont été relevées sur le paramètre équilibre calco-carbonique les 9 janvier et 3 avril
- Une non-conformité sur le paramètre esa-métolachlore le 9 janvier.

Chaque fois, le traitement a été corrigé.

L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique indique pour le paramètre « équilibre calco-carbonique : « les eaux doivent être à l'équilibre calco-carbonique ou légèrement incrustantes »

L'équilibre calco carbonique est apprécié par la différence entre le Ph de l'eau traitée mesuré « in situ » et le Ph d'équilibre calculé à partir :

- De la conductivité,
- de la température,
- du Titre alcalimétrique complet (TAC),
- du Calcium
- du Ph mesuré in situ.

Une eau est dite agressive lorsque le Ph mesuré est inférieur au Ph d'équilibre. Dans le cas contraire elle est incrustante.

3.4 Qualité de l'eau – Autocontrôle Usine

Les agents chargés de la surveillance de l'usine ont effectué **4 526** mesures et analyses physico-chimiques afin de vérifier le bon fonctionnement de l'unité de traitement.

Ces actions permettent de corriger en temps réel le traitement.

Les principaux paramètres contrôlés sont donnés par le tableau ci-dessous.

SYNTHESE AUTOCONTROLE 2018 PRINCIPAUX PARAMETRES

Paramètres	Eau Brute		Eau Décantée		Eau Traitée		Limite valeur maxi
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Temp. (°c)	4,6	23			4,7	23,6	25
Ph	6,76	8,56	6,83	7,64	7,34	8,53	6,5 à 9
Turb. (ntu)	2,82	531	0,14	1,5	0,09	0,57	0,5
Conductivité (µsiemens)	74	240	169	280	185	283	200 à 1100
TAC (°F)	3,2	10,2			6,2	12	
Ammoniaque µg/l						24	100
Nitrate mg/l						6,08	50
Alu. (µg/l)	< 20	180			< 20	92	200

Le programme porte tous les jours de semaine sur les paramètres :

- sur l'eau brute : Température, Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau décantée : Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau traitée : Température, Ph, conductivité, turbidité

Trois fois par semaine sur les paramètres aluminium et chlore de l'eau traitée.

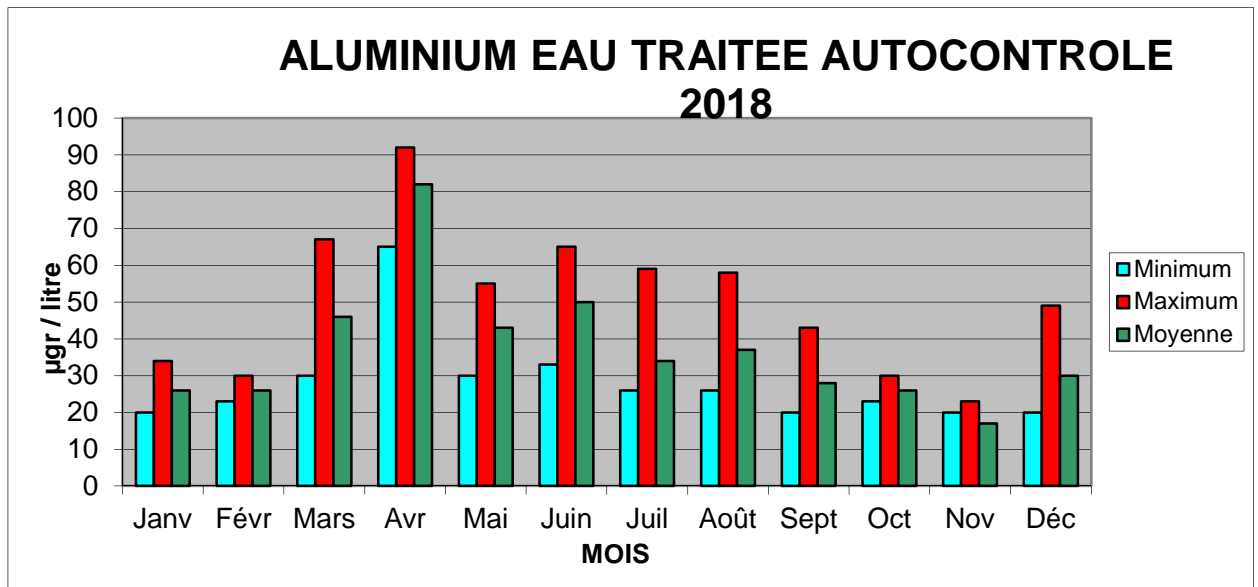
Un fois par semaine :

- sur l'eau brute : Tac, aluminium, nitrate et ammoniaque,
- sur l'eau décantée : Tac, aluminium,
- sur l'eau filtrée : Nitrite
- sur l'eau traitée : Tac, dureté, Calcium, magnésium, ammoniaque et nitrate.

3.5 Qualité de l'eau - Aluminium MP

Concernant l'aluminium de l'eau traitée, le graphique ci-dessous reprend les valeurs mesurées lors de l'autocontrôle (50 mesures) avec un **minimum** < 20, un **maximum** à 92 et une **moyenne** à 37.00 µg/litre.

La référence de qualité est pour l'aluminium de 200 µgr/ litre.

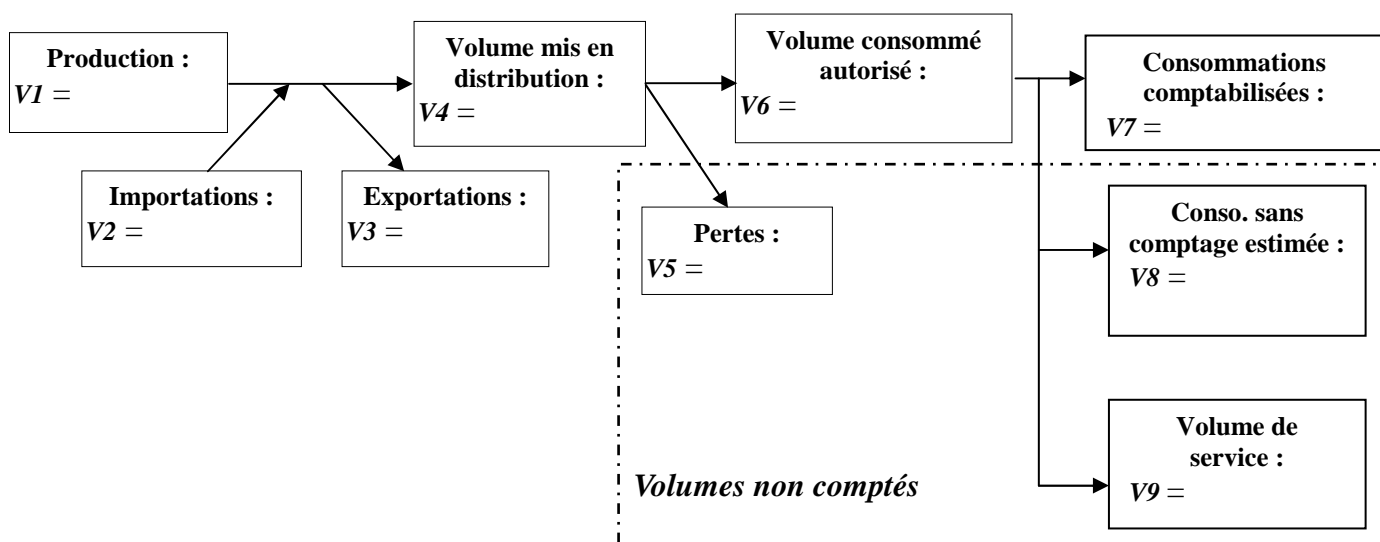


3.6 Volumes produit, acheté, vendu / rendement du réseau

3.6-1 Récapitulatif des différents volumes

Les différents volumes intervenant au long de la chaîne de distribution de l'eau potable sont définis par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007. Leurs définitions et leurs valeurs sont rappelées ci-dessous :

- V_1 ou volume produit (Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution)
- V_2 ou volume importé (Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur)
- V_3 ou volume exporté (Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur)
- V_4 ou volume mis en distribution ($V_1 + V_2 - V_3$)
- V_5 ou pertes ($V_6 - V_4$)
- V_6 ou volume consommé autorisé ($V_7 + V_8 + V_9$)
- V_7 ou volume comptabilisé (Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés)
- V_8 ou volume consommateurs sans comptage (Volume - estimé - utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation)
- V_9 ou volume de service du réseau (Volume - estimé - utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution)



3.6-2 Achats d'eaux traitées - V2 (Importations)

Il s'agit du volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur.

	Fournisseur	2017	2018
Total acheté V2 en m3	RESEAU 31	1 315	1 328

3.6-3 Volumes vendus à d'autres collectivités - V3 (Exportations)

Il s'agit du volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

	2017	2018
SMEA31	174 717	173 687
SMDEA09	87 366	82 235
AUTERIVE	15 404	3 906
TOTAL V3 (Exportations)	277 487	259 828

3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice – V7

Il s'agit du volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

	2017	2018
Volume comptabilisé (V7)	1 877 777	1 855 854

3.6-5 Autres volumes non comptabilisé – V8 & V9

Il s'agit :

- du volume consommateurs sans comptage (V8)

Ce dernier comprend : les essais des poteaux incendie, les manœuvres incendie, les espaces verts sans compteur, les fontaines sans compteur et le lavage de la voirie.

Nous prenons ici les poteaux d'incendie essayés par me service.

Volume consommation sans comptage V8 = 2 079 m³

- du volume de service du réseau (V9)

Ce dernier comprend: le nettoyage des réservoirs, la désinfection après travaux des canalisations, la purge et lavage des conduites, les surpresseurs et les analyseurs de chlore en ligne.

Volume de service V9 = 9 007 m³

3.6-6 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est calculé à partir des différents volumes donnés ci-dessus.

RENDEMENT DU RESEAU	2017	2018
Volume (m ³) produit (sortie usine) (V1)	2 713 284	2 629 552
Volume (m ³) achetés RESEAU31 (V2)	1 315	1 328
Total de l'eau traitée achetée (V1) + (V2)	2 714 599	2 630 880
Volumes exportés (V3) - SMDEA-RESEAU31-AUTERIVE	277 487	259 828
Volume mis en distribution (V4) : V1 + V2 - V3	2 437 112	2 371 052
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V7)	1 877 777	1 855 854
Volume consommateurs sans comptage (V8)	84	2 079
Volume de service du réseau (V9)	11 700	9 007
Volume consommé autorisé (V6) : (V7) + (V8) + (V9)	1 889 561	1 866 940
Rendement du réseau (P104.3) (V6+V3) / (V1+V2)	79,83%	80,84%
Ratio volume vendu sur volume mis en distribution (V7 / V4)	77,05%	78,27%
Pertes (V5) : V4 - V6	547 551	504 112
Pertes (V5) en %	20,17%	19,16%

3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	2017	2018
Volume mis en distribution (V ₄)	2 437 112	2 371 052
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V ₇)	1 877 777	1 855 854
Linéaire du réseau de desserte en km	1 331,72	1 334,08
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) (V₄-V₇)/(365*Linéaire Réseau)	1,15	1,06

3.6-8 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	2017	2018
Volume mis en distribution (V ₄)	2 437 112	2 371 052
Volume consommé autorisé (V ₆) : (V ₇) + (V ₈) + (V ₉)	1 889 561	1 866 940
Linéaire du réseau de desserte en km	1 331,72	1 334,08
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) (V₄-V₆)/(365*linéaire réseau)	1,13	1,04

3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	2017	2018
Linéaire renouvelé en km	2,491	2,976
Linéaire du réseau de desserte en km	1 331,72	1 334,08
Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)	0,19%	0,22%

3.7 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux AF

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

Le calcul de cet indice a été modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013. Cette modification s'applique à compter de l'exercice 2013.

Les informations à mentionner sont les suivantes :

- Existence et mise à jour des plan des réseaux : Partie A - 15 points,
- Existence et mise à jour de l'inventaire des réseaux : Partie B - 30 points,
- Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux : Partie C - 75 points.

Cet indice est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous avec les conditions suivantes :

- o Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- o Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

		SPEHA 2017	SPEHA 2018
10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		15	15
10	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution	10	10
+ 1 à 5	La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5	5
+ 0 à 15	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50 %) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 % . Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	12	12
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)		27	27
10	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	10	10
10	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.	0	0

10	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	10	10
10	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	10
10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	0	0
10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10	10
10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	0	0
5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	0	5
Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)		40	45
VALEUR DE L'INDICE		82	87

Les grands ouvrages (réservoir, stations de traitement, pompes, ...) ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est en 2017 de 82 .

4. Travaux et financement

4.1 Branchements en plomb

A partir du 25/12/2013, la teneur en plomb ne devra plus excéder 10 µg/l.

Le syndicat remplace chaque année des branchements en plomb pour arriver dans les meilleurs délais à leur totale suppression.

Branchements	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
Nombre total des branchements	16 361	16 652	16 941	17 164
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	36	90	20	48
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	321	235	227	187
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0,22%	0,54%	0,12%	0,28%
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	1,96%	1,41%	1,34%	1,09%

4.2 Travaux d'investissements réalisés

Travaux d'investissements réalisés par des entreprises

Libellé des travaux	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
Réhabilitation des réservoirs de Cintegabelle et Sicardou	12 882,62	359 426,08	2 346,01	35 513,45
Marché à bons de commande 2013 à 2016	0,00	0,00	60 994,73	
Renouvellement du réseau Hameau de Picarrou à Cintegabelle	6 927,25	301 719,16	16 738,90	
Renforcement DN 200 à Calmont et Auterive (60 ième T HG)		111 095,87	342 257,91	
Sectorisation et télégestion (61 ième T HG)		101 300,14		
Création atelier Usine			2 850,00	22 034,64
Mise en conformité des réservoirs			13 547,89	349 350,65
Maillage DN 150 à Cintegabelle (62 ième T HG)		3 708,51	116 983,81	75 471,20
Renouvellement branchement plomb				28 201,70
Aménagements terrains bâtis				131 537,34
Constructions bâtiments d'exploitation				53 889,03
Aménagements bâtiments d'exploitations				3 290,00
Aménagements bâtiments administratifs				59 633,34
Réseaux d'adduction d'eau				186 223,39
Total	19 809,87	877 249,76	555 719,25	945 144,74

<u>Travaux en régie 2018 :</u>	
Libellé des travaux	Exercice 2018
Travaux en régie - déplacement de conduite Rte Auterive à Miremont	8827,01
Travaux en régie - Aménagement réseau chemin du Gerc à Gibel	3198,76
Travaux en régie - déplacement conduite St Léon	2440,19
Travaux en régie - extension réseau Ø 63 Carichou à Miremont	1945,15
Travaux en régie - aménagement réseau à Lagarde	4693,02
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø50 Marliac	359,89
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø65 Esplas	1246,99
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø63 Justiniac	1833,32
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø40 Gaillac Toulza	1078,76
Travaux en régie - Maillage SMDEA Gaillac	2215,44
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø75 Gardouch	5700,74
Travaux en régie - Déplacement PVC Ø50 Mauressac	1129,68
Total	34 668,95

4.3 Interventions sur le réseau

Le tableau reprend les interventions réalisées par les agents du SPEHA :

BILAN DES INTERVENTIONS 2018											
COMMUNE	Compteur	Branchement	Conduite	Appareil Hydraulique	Divers	Poteau Incendie	Réservoir	Surpresseur	Travaux sur devis	Vanne	TOTAL
AIGNES	3	2	1				4				10
AURAGNE	12	1	2				2		1		18
AURIBAIL	7	2	5				6		2	1	23
AUTERIVE	16	4	8				7	1	3		39
BEAUMONT SUR LEZE	64	19	32			10	6		10	3	144
BEAUTEVILLE	2	5	3					4	1		15
BRIE	5	3	6						2		16
CAIGNAC	5	3	3						1		12
CALMONT	30	26	13				3		13	3	88
CANTE	8	3	6				1				18
CAUJAC	15	8	5		1	2			5		36
CINTEGABELLE	39	24	11		1	6	7		27		115
DURFORT	1	3	2			1	3		3		13
ESPERCE	7	3	10			2	7		1		30
ESPLAS	1	1	9			1			1		13
GAILLAC TOULZA	29	12	28			10	24	2	15		120
GARDOUCH	10	32	18		1		5		5		71
GIBEL	3	3	6	1			6		3		22
GRAZAC	31	6	4			6	2		6		55
GREPIAC	16	2	3						6		27
JUSTINIAC	3	2	7			1		2			15
LABATUT	3	1							1		5
LABRUYERE DORSA	3								1		4
LAGARDE	6	3	13				8		6		36
LAGARDELLE SUR LEZE	70	15	18			6	5		48	2	164
LAGRACE DIEU	11	2	5			7	4		2	1	32
LISSAC	4		6						2		12
MARLIAC	5	2	4			1			1	2	15
MAURESSAC	10	3	10			4			4		31
MAUVAISIN	4		2								6
MAZERES	30	11	8	1		1	4		19		74
MIREMONT	54	19	38	3		9	5		25	1	154
MONESTROL	2	1	1								4
MONTCLAR LAURAGAIS	3		3								6
MONTESQUIEU LAURAGAIS	10	11	10				2		6		39
MONTGEARD	7	2			4				5		18
NAILLOUX	29	4	6			1	4		12	1	57

PUYDANIEL	17	4	3			3			3		30
RENNEVILLE	2	5	5				3				15
SAINT LEON	21	14	14	1			2		11		63
SAINT MARTIN D'OYDES	2		4								6
SAINT QUIRC	10	1				2			3		16
SAINT YBARS	2	1									3
SAVERDUN	2	2	8						2		14
SEYRE	2	5									7
SPEHA	27	2	15			8	47		3		102
VIELLEVIGNE	6	1	2								9
VILLENEUVE DU LATOU											0
TOTAL	649	273	357	6	7	81	167	9	259	14	1822

4.4 Interventions électromécanique sur le réseau et sur l'usine MP

Les agents de l'usine ont assuré les opérations de maintenance préventives et curatives dont nous reprenons les principales ci après. On notera certaines interventions destinées à améliorer la fiabilité du fonctionnement.

Opérations spécifiques

04/01/2018	Filtre 3	Vanne sortie eaux sales F3	Remplacement distributeur par neuf suite défaut
08/01/2018	Filtre 4	Vanne air lavage F4	Démontage de l'actionneur et remplacement du joint de l'arbre suite fuite d'air
09/01/2018	TGBT	Groupe électrogène Ariège	Passage ENERIA maintenance groupe électrogène Ariège, vidange, tests à vide et en charge
09/01/2018	TGBT	Groupe électrogène Usine	Passage ENERIA maintenance groupe électrogène usine, vidange, tests à vide et en charge
15/01/2018	Filtre 3	Vanne entrée eau décaantée F3	Changement joint supérieur distributeur
24/01/2018	Filtre 3	Vanne entrée eau décaantée F3	Changement relais api stor + changement des deux fins de courses + réserve
13/02/2018	Réactif chaux	Cuve lait de chaux	Nettoyage complet de la cuve lait de chaux + aspiration + remise en état du débordement
19/02/2018	Actiflo 2	Hydrocyclone 1	Changement plastique pour éviter l'abrasion de l'inox
19/02/2018	Dégrilleur	Dégrilleur 1	Graissage roulement + chaîne dégrilleur 1+ vérification des tensions de chaîne+ comptage dent 9 HS
19/02/2018	Dégrilleur	Dégrilleur 2	Graissage roulement + chaîne dégrilleur 2+ vérification des tensions de chaîne + comptage dent 40 HS
20/02/2018	Dégrilleur	Dégrilleur 1	Changement des 2 commutateurs + test arrêt d'urgence OK + voyant OK
21/02/2018	Saturateur	Pompe recirculation décaanta	purge manuelle due a une densification importante des boues
26/02/2018	Boues	Malaxeur boues	changement relais (HS) sécurité contact ouverture porte
26/02/2018	Dégrilleur		Mise en place de tôle + aérotherme pour froid -7°C
28/02/2018	Réactif chaux	Pompe 1 LDC vers reminéralisation	vidange glycérine 1,4L pompe Albin péristaltique
28/02/2018	Réactif chaux	Pompe 2 LDC vers reminéralisation	vidange glycérine 1,4L pompe Albin péristaltique
28/02/2018	Saturateur	Pompe recirculation décaanta	Changement glycérine (glycérine noire)
13/03/2018	Usine	Portail	Remise en place du capteur droit sortie véhicule (suite à arrachement par véhicule)
27/03/2018	Eau de service	Ballon eau de service	Ballon eau de service a 4 bars
27/03/2018	Réactif coagulant	Bac de rétention coagulant	Vidange bac de rétention cuve coagulant
05/04/2018	Boues	Centrifugeuse	Graissage des roulements+ tapis + malaxeur+centrifugeuse + benne + bras de déport
09/04/2018	Réactif chaux	Vanne PIC LDC vers reminéralisation	Remplacement vanne PIC lait de chaux vers reminéralisation
09/04/2018	Réactif Eau de Chaux	Vanne PIC sortie cuve Eau de Chaux	Remplacement vanne PIC eau de chaux
09/04/2018	Saturateur	vanne pic recirculation décaantat saturateur	changement manchon ako sur les deux vanne pic recirculation décaantat saturateur
13/04/2018	Réactif coagulant	Bac de rétention coagulant	Vidange bac de rétention cuve coagulant
20/04/2018	Réactif chaux	Vanne PIC LDC vers saturateur	Remplacement vanne PIC lait de chaux → saturateur
26/04/2018	Réactif chaux	Agitateur cuve LDC	Vidange motoréducteur agitateur cuve lait de chaux (huile noire)
26/04/2018	Remise à l'équilibre	Agitateur remise à l'équilibre	Vidange du motoréducteur (huile propre)

26/04/2018	Saturateur	Agitateur mélange saturateur	Vidange du motoréducteur (huile sale)
22/05/2018	Actiflo 1	Pompe usable 1	Graissage pompe usable 1
22/05/2018	Actiflo 1	Pompe usable 2	Graissage pompe usable 2
22/05/2018	Actiflo 2	Pompe usable 3	Graissage pompe usable 3
22/05/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Graissage pompe usable 4
22/05/2018	Réacteur UV	Réacteur UV2	Changement lampe 08 avec lampe occasion (validé au banc de test)
25/05/2018	Saturateur	Vanne eau de service	Remplacement des deux fins de courses
01/06/2018	Actiflo 1	Pompe usable 2	Nettoyage de l'électrovanne rinçage garniture de la pompe usable 2
01/06/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Nettoyage de l'électrovanne rinçage garniture de la pompe usable 4
04/06/2018	Actiflo 1	Bac Hydrocyclone 1 actiflo 1	Changement caoutchouc protection du bac d'hydrocyclone 1
11/06/2018	Boues	Centrifugeuse	Fabrication manchette et remplacement sous centrifugeuse
15/06/2018	Réacteur UV	Réacteur UV3	Changement ballasts UV3 L1 L2
18/06/2018	Réacteur UV	Réacteur UV2	Changement des 19 lampes par neuves
19/06/2018	Réacteur UV	Réacteur UV3	Changement ballasts UV3 L3 L4
05/07/2018	Local pompage	Pompe Siecha 3	Graissage pompe Siecha 3 (18120h de fonctionnement) avec 55 coup de pompe à graisse soit environs 40g par pallier (partie mécanique) et 15 coup sur la partie hydraulique
06/08/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Remplacement des 3 tresses côté Flasque/presse-étoupe
08/08/2018	Saturateur	Eaux de Chaux	Déplacement du réducteur et de l'électrovanne de rinçage de la pompe de circulation des décantés suite au colmatage de l'ensemble
10/08/2018	Remise à l'équilibre	Agitateur remise à l'équilibre	Niveau d'huile suite à légère fuite du motoréducteur, resserrage de la flasque (côté pompage), à surveiller
22/08/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Nettoyage de l'électrovanne rinçage garniture de la pompe usable 4
13/09/2018	Boues	Centrifugeuse	bruit aigue au démarrage démontage capot nettoyage et passage caméra ok
17/09/2018	Réacteur UV	Réacteur UV2	Changement contact fin de courses sur vannes UV2
01/10/2018	Boues	Centrifugeuse	Démontage capot démontage une vis allen d5 ou 6 dans la trappe de visite, insertion d'un graisseur M6 et injection 2 cartouche de graisse grade 3 (manque 3/4 d'une cartouche au palier)
08/10/2018	Filtre 2	Charbon Actif en Grain	Changement filtre charbon actif filtre 2
15/10/2018	Filtre 2	Charbon Actif en Grain	Début nettoyage nouveau charbon actif filtre 2
17/10/2018	Filtre 2	Charbon Actif en Grain	Fin nettoyage nouveau charbon actif filtre 2
18/10/2018	Filtre 2	Charbon Actif en Grain	Mise en service nouveau charbon actif filtre 2
05/11/2018	Actiflo 1	Pompe usable 1	Graissage pompe usable 1
05/11/2018	Actiflo 1	Pompe usable 2	Graissage pompe usable 2
05/11/2018	Actiflo 2	Pompe usable 3	Graissage pompe usable 3
05/11/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Graissage pompe usable 4
12/11/2018	Actiflo 1	Pompe usable 1	Remplacement du flexible de rinçage
12/11/2018	Actiflo 1	Pompe usable 3	Remplacement du flexible de rinçage

12/11/2018	Actiflo 1 et 2	usable	Nettoyage des électrovannes de rinçage des pompes usable
12/11/2018	Actiflo 2	Pompe usable 4	Remplacement du flexible de rinçage
19/11/2018	Air de service	Compresseur 1	vidange, huile + vérif courroie + nettoyage filtre + démarrage 6,5 et arrêt 9,5 sur mano cuve
19/11/2018	Dégrilleur	Dégrilleur 1	Graissage roulement+chaîne dégrilleur 1+ vérification des tensions de chaîne+ comptage dents 9 HS
19/11/2018	Dégrilleur	Dégrilleur 2	Graissage roulement+chaîne dégrilleur 2+ vérification des tensions de chaîne + comptage dents 27 HS
20/11/2018	Air de service	Compresseur 2	vidange, huile + vérif courroie + nettoyage filtre + démarrage 5 bars et arrêt 8 bars
20/11/2018	Local pompage	Pompe Siecha 3	changement manchon de compensation
21/11/2018	Local pompage	Pompe Sierga 2	changement manchon de compensation
21/11/2018	Local pompage	Pompe Siecha 2	changement manchon de compensation
22/11/2018	Local pompage	Pompe Sierga 1	changement manchon de compensation
22/11/2018	Local pompage	Pompe Siecha 1	changement manchon de compensation
26/11/2018	Air de lavage	Surpresseur air de lavage 1	Vidange moteur surpresseur air de lavage 1+ vérification des courroies+ vérification filtre à air+ nettoyage
26/11/2018	Air de lavage	Surpresseur air de lavage 2	Vidange moteur surpresseur air de lavage 2+ vérification des courroies+ vérification filtre à air+ nettoyage
27/11/2018	Eau de service	Ballon eau de service	Ballon eau de service a 4 bars
11/12/2018	Actiflo 2	usable	Recharge usable actiflo 2 de 25 sacs
13/12/2018	Local pompage	Aérotherme	Changement aérotherme
13/12/2018	Réacteur UV	Aérotherme	Changement aérotherme

Opérations réalisées tout au long de l'année :

- Vidanges et vérifications périodiques des motoréducteurs avec cette année, remplacement des bagues d'étanchéité,
- Graissage périodique des équipements,
- Remplacement de lampes UV,
- Modifications automatisme pour adaptations et améliorations,
- Réglages et des garnitures des pompes micro sable,
- Réparations ou maintenance vannes et électrovannes,
- Réparation et maintenance du matériel de dosage du chlore,
- Etalonnage des sondes et capteurs,
- Essai des groupes électrogènes (1 fois par mois),
- Test du capteur fuite de chlore
- Nettoyages grille poste exhauve Ariège (algues et herbes aquatiques durant l'été)
- Nettoyages décantation actiflo 1 et 2 (une fois par mois l'hiver et environ tous les 10 jours l'été)
- Nettoyages saturateur (une fois par mois)
- Nettoyage de la cuve lait de chaux (2 fois par an)
- Nettoyage du truitotest (1 fois par mois)
- Nettoyage des centrales polymères.....

4.5 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56	7 475 704,24
Annuité de remboursement de la dette au cours de l'exercice	1 272 403,99	1 221 847,76
dont en intérêts	285 922,53	259 101,44
dont en capital	986 481,46	962 746,32

Le détail de la dette par établissement est donné ci après :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Agence de l'eau Adour Garonne	640 800,00	468 800,00
Caisse d'Epargne	4 505 911,74	4 209 460,44
Crédit Agricole	1 045 280,50	925 272,38
Dexia - CLF	972 846,07	768 228,93
Crédit Mutuel	755 299,84	905 966,46
Département de la Haute-Garonne	298 312,41	197 976,03
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56	7 475 704,24

4.6 Amortissements

Les amortissements réalisés sur L'exercice sont reportés ci après :

Amortissement	Exercice 2017	Exercice 2018
<i>Frais d'études</i>	6 397,00	10 809,00
<i>Concessions, brevets, licences</i>	6 563,51	6 951,34
<i>Terrains nus</i>	3 623,00	3 623,00
<i>Terrains bâtis</i>	1 300,67	1 300,67
<i>Bâtiments d'exploitation</i>	193 155,56	211 029,56
<i>Bâtiments administratifs</i>	53 140,00	53 140,00
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments d'exploitation)</i>	217 142,00	217 147,00
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments administratifs)</i>	1 749,67	1 967,43
<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	824 505,68	841 009,04
<i>Matériel industriel</i>	62 459,33	61 002,28

<i>Outillage industriel</i>	22 439,31	25 563,76
<i>Service de distribution d'eau</i>	69 240,58	72 905,66
<i>Matériel de transport</i>	44 115,77	44 892,05
<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	8 803,50	6 875,94
<i>Mobilier</i>	4 364,33	4 262,12
<i>Autres</i>	2020	542
Total	1 521 019,91	1 563 020,85

4.7 Présentation des programmes pluriannuels de travaux

Le SPEHA a depuis 2017 engagé un schéma directeur sur l'ensemble de son territoire. Ce schéma directeur intégrera l'aspect « patrimonial ». Il va permettre une programmation pluriannuelle qui aura l'ambition de conserver au réseau sa capacité de distribution, mais aussi d'envisager un renouvellement tenant compte de la durée de vie des canalisations.

Ce schéma est en cours de finalisation.

En anticipant sur les conclusions du schéma, le SPEHA a engagé en 2019 un programme d'investissement de 1 757 650 € HT qui porte sur :

- Les travaux de réhabilitation et sécurisation du réservoir de Jouany sur la commune d'Aignes,
- Les travaux de reprise de l'étanchéité de l'usine de production André MERIC à Calmont,
- Les travaux de dévoiement et renforcement de la canalisation de refoulement entre la station de pompage de Marquet et le réservoir de Louise sur la commune de Gaillac-Toulza.

5. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Années	Exercice 2018
2010 à 2011	895,81
2011 à 2012	689
2013	1965,17
Total créances admises en non-valeur	3549,98
Total créances éteintes	1237,08
Total	4787,06

Au cours de l'année 2018, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est donc de :

$$\text{Montant des abandons de créance} = 0.26 \text{ centimes } \frac{\text{€}}{\text{m}^3} \text{ Volume facturé}$$

ANNEXE 1

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTÉ (ARS) QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

- Annexe 1-1 – Rapport Haute Garonne (29 pages)
- Annexe 1-2 – Rapport Ariège (18 pages)

ANNEXE 2

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU
ADOUR GARONNE POUR L'ANNEE 2018 (4 pages)